



ALLIANCE POUR L'ÉNERGIE LOCALE
du Club France de la Convention des Maires

12 BONNES RAISONS DE DECENTRALISER LES RESPONSABILITES ENERGETIQUES

A l'usage des parties prenantes de l'Alliance pour l'Énergie Locale
intervenant dans le débat national sur la Transition énergétique

Une des particularités du débat qui s'ouvre réside dans l'importance croissante prise par la décentralisation des responsabilités dans le domaine énergétique et la prise en compte des acteurs de la transition dans leur diversité. Le présent document liste 12 bonnes raisons de décentraliser les responsabilités énergétiques que vous pouvez utiliser sans modération durant les débats, selon vos préférences.

1. ***“Il faut garder l'argent à la maison pour stimuler l'économie locale”***. Chaque année, environ 1000€/habitant sont dépensés pour l'énergie (sans les carburants et les grandes entreprises). Pour un territoire de 100 000 habitants, c'est donc 100 millions € par an. Cette dépense est récurrente et en augmentation constante. Une partie très importante de cette somme échappe au territoire dans lequel il est dépensé, pour aller à l'étranger ou vers des entreprises ayant une préoccupation nationale et internationale plutôt que locale et régionale. En capter une part croissante (travaux d'économie d'énergie, énergies renouvelables et de récupération) stimule l'économie locale et les emplois ainsi que les recettes fiscales locales. Le même raisonnement vaut pour les circuits courts, y compris pour l'épargne locale qui doit aller davantage aux investissements locaux de la transition.
2. ***“C'est au plus près du terrain que l'on est capable de mobiliser les potentiels de ressources locales”***. Les territoires avaient cessé de se regarder. Eblouis par la “modernité”, nous avons construit indépendamment du climat, utilisé de l'énergie sans compter et indépendamment des ressources environnantes disponibles. Vu du “haut” d'un système énergétique centralisé, une réalisation locale en solaire thermique, en biogaz, en bois-énergie ou en géothermie, c'est toujours une quantité négligeable. Mais vu du “bas”, pour une famille, un village, une ville, c'est très différent. C'est en renforçant les responsabilités énergétiques locales que l'on donne aux territoires la capacité de connaître leurs potentiels et de les exploiter. Le foisonnement des lieux de production peut fournir une part significative de nos besoins. La législation nationale doit l'encourager.
3. ***“C'est au plus près du terrain que l'on est capable de rénover énergétiquement les bâtiments résidentiels et tertiaires”***. Nous admettons tous que la rénovation énergétique des logements et des bâtiments tertiaires est un chantier très important qui va s'étendre sur plusieurs décennies. Il va nécessiter des changements culturels et de pratiques tant chez les professionnels que chez les utilisateurs ou encore les établissements financiers. Dans le cadre d'une politique d'encouragement européenne et nationale, c'est au niveau local que l'on est le mieux placé pour définir des priorités, impliquer les PME et les artisans, apporter les formations, exiger de hauts niveaux de qualité professionnelle, réunir les partenaires.
4. ***“C'est au plus près du terrain que l'on est capable d'optimiser les systèmes énergétiques”***. La “civilisation du progrès” a produit une société “hors-sol”, basée sur une division des responsabilités. Aux uns la responsabilité de construire et de décider en fait de la demande ; aux autres celles d'approvisionner en énergie selon une logique de l'offre ; à d'autres encore celle de décider des technologies à mettre en œuvre. Les territoires ont divorcé de la question énergétique. Le “progrès”, c'était la capacité d'une société à s'affranchir des contraintes de son environnement, voire à les dominer. Ce système est à bout de souffle. Il provoque des dégâts du niveau local au niveau planétaire. Le “progrès” au 21^{ème} siècle se mesurera davantage à la capacité pour une société de se développer en harmonie avec son environnement et ses ressources proches, dont celles énergétiques.
5. ***“Les choix d'urbanisme surdéterminent les consommations d'énergie et sont locaux par nature”***. L'optimisation de la consommation énergétique d'un territoire ne se résume pas à l'action sur les “objets” consommateurs d'énergie, en particulier les bâtiments et les véhicules. Il faut agir sur le “système” territorial, c'est-à-dire sur la façon dont est organisé le territoire ou dont est maîtrisé l'étalement urbain, la facilité de se déplacer avec des modes doux, des moyens collectifs et de changer de mode facilement, l'existence de services publics et privés, de commerces intégrées dans les lieux d'habitation ou encore l'aménagement des gares. Ces choix d'urbanisme s'effectuent au niveau d'un quartier, d'une bourgade, d'une ville ou d'une région. L'action dans ce domaine est locale, appuyée sur une réglementation nationale plus vertueuse.
6. ***“Une production énergétique dispersée nécessitera un changement important dans la conception et la gestion des réseaux”***. L'avenir énergétique territorial sera basé sur une approche multi-énergies qui combine production locale d'électricité, de chaleur et de froid, de stockage d'énergie sous diverses formes, de gestion de la demande en temps réel, etc. Cela impliquera une conception nouvelle des réseaux, jusqu'à présent pensés “en château d'eau” et séparés les uns des autres selon

les types d'énergie, alors qu'il nous faudra penser en système "Internet", reliant producteurs et consommateurs, ou producteurs-consommateurs de façon horizontale et combinant différentes formes d'énergie. L'optimisation de l'énergie, de la demande, de l'offre et de leur combinaison, nécessitera des réseaux pensés comme des instruments des collectivités locales pour conduire leur politique énergétique. On sera loin d'une seule gestion verticale *production* → *transport* → *distribution* → *consommation* qui demeurera cependant pertinente pour des sites de forte consommation.

7. **"Pour inventer le futur, il faut démultiplier les lieux d'initiatives et les acteurs de ces initiatives"**. Si nul ne peut prévoir l'avenir, peu prétendent que notre futur énergétique sera le prolongement du passé. Nous avons tous ensemble la responsabilité d'innover, d'inventer les chemins d'une économie plus sobre en énergie et valorisant mieux les ressources de nos territoires. Les pays scandinaves et fédéraux, où la responsabilité de l'approvisionnement énergétique est entre les mains des collectivités locales, nous montrent souvent les bons exemples. Ce n'est pas un hasard car on invente forcément davantage avec des millions de cerveaux qu'avec quelques-uns, fussent-ils bien dotés.
8. **"Le redressement productif doit être l'affaire des PME et des TPE, dispersées sur les territoires"**. Une des traditions de notre pays centralisé est de parler beaucoup des PME et des TPE, mais, dans les faits, de donner souvent priorité aux grandes entreprises qui ne sont plus créatrices nettes d'emplois et se désintéressent généralement des niches de marchés émergentes. Consolider un secteur de PME dans des technologies énergétiques décentralisées, la rénovation énergétique et le développement de projets d'énergies renouvelables, la gestion de l'énergie, l'ingénierie financière, etc., serait puissamment encouragé par une politique énergétique décentralisée.
9. **"La transition énergétique implique des mutations professionnelles et nécessite un effort de formation"**. Construire avec un niveau "proche de zéro énergie", rénover avec de hauts standards de performances, optimiser les installations, combiner des ressources énergétiques diverses, inventorier les ressources locales et connaître le métabolisme de son territoire, impliquer la population et les acteurs locaux, préparer des projets et proposer des solutions de financement, articuler urbanisme et énergie, gérer des réseaux multi-énergie, etc., vont nécessiter des mutations professionnelles : depuis des secteurs en déclin vers des activités en expansion ou à l'intérieur de domaines tels que le bâtiment. Les métiers vont se transformer ; certains vont émerger. Les Régions ont en charge à la fois l'animation économique et la formation. Elles sont les mieux placées pour prendre en compte les besoins actuels et futurs, en complément des programmes éducatifs nationaux.
10. **"La résorption de la précarité énergétique ne peut pas demeurer un sujet de discours et de communication"**. La précarité énergétique est un sujet de discours universel : pour tenter de limiter l'élévation inéluctable des tarifs énergétiques, pour mettre en garde contre les supposés dangers d'un accroissement de la part des énergies renouvelables ou encore pour donner une image positive à l'une ou l'autre compagnie énergétique. Sur le terrain, c'est la gestion de l'urgence sociale qui l'emporte souvent où l'on voit les collectivités refinancer les factures de gaz et d'électricité des ménages en difficulté. Notre système coûte cher à tout le monde sans apporter de solutions durables, sauf exception. C'est seulement au niveau local que des plans de résorption de la précarité énergétique, axés sur la maîtrise des consommations peuvent devenir efficaces, en combinant par exemple l'action des travailleurs sociaux et des spécialistes de la rénovation énergétique du logement.
11. **"La réduction du déficit commercial énergétique est l'affaire de tous"**. Le déficit énergétique européen représente 4,3% du PIB, soit 4 fois le budget de l'Union européenne. En 2011, la facture énergétique de la France était de 61,4 milliards d'euros, soit 3,1% du PIB. Elle sera plus élevée encore en 2012. Nul ne croît que seules des mesures macro-économiques en viendront à bout. Tout le monde doit s'y mettre ! En économisant l'énergie, en utilisant davantage de ressources renouvelables locales, chacun d'entre nous (citoyen, ménage, entrepreneur, élu, etc.) à quel niveau que ce soit (logement, immeuble, quartier, village, ville, région, nation, etc.) peut contribuer à réduire cette dépendance.
12. **"La question énergétique est aussi l'affaire des citoyens"**. De façon croissante, les citoyens veulent prendre la parole, dans tous les domaines. En France, ils n'ont jamais eu l'occasion de le faire sur l'énergie. Pourtant, le système énergétique d'un pays influence énormément l'organisation de la société. Centralisé, il concentre l'expertise dans des petits cercles de spécialistes. Décentralisé, il ouvre le champ des acteurs et des initiatives et permet l'émergence d'une expertise locale. La démocratie ne peut rester à l'écart de la politique énergétique car c'est un choix de société.

Dans tous ces domaines, les cartes sont surtout à jouer au niveau local et régional. Mais la règle du jeu sera écrite dans la loi de programmation énergétique. C'est pourquoi ce débat est aussi essentiel. C'est la raison pour mobiliser autour de l'Alliance pour l'Énergie Locale tous ceux qui, du secteur public, privé, associatif, industriel, professionnel, académique, ont intérêt à voir évoluer notre politique énergétique.